



**Conseil de l'Europe**  
Unité des Politiques linguistiques  
Direction de l'Éducation  
[www.coe.int/lang-migrants/fr](http://www.coe.int/lang-migrants/fr)  
*Intégration linguistique des migrants adultes*



## Connaissance de la société

### *Formation à la citoyenneté*

Les formations proposées aux personnes migrantes (ou qu'ils doivent suivre obligatoirement pour l'accès à la nationalité) comportent, le plus souvent un volet « non linguistique ». Ce dernier est globalement centré sur une présentation de la société d'accueil et il reçoit des formes diverses : visionnement d'un film, entretien avec les formateurs, formation à proprement parler. Les domaines qui y sont abordés concernent généralement l'histoire du pays et ses caractéristiques globales, économiques et politiques. Elles mettent souvent l'accent sur la connaissance des droits et des devoirs des citoyens, en particulier dans le domaine de la vie sociale (santé, école, statut juridique des époux, impôts, obligations militaires...) ou dans celui des démarches administratives courantes. Ces formations peuvent faire l'objet d'une évaluation, voire d'un examen en bonne et due forme dont les résultats peuvent être décisifs pour l'accès au statut souhaité (résidence permanente, accès à la citoyenneté).

### *Informier*

Il importe de ne pas se méprendre sur les finalités escomptées de ces formations et s'interroger sur leurs contenus. Elles ne sauraient en effet n'avoir d'autre but que d'informer les personnes en formation, cette information pouvant être initiale ou venir compléter ou modifier l'expérience que les adultes migrants ont déjà acquise de la vie dans la société où ils se trouvent depuis parfois longtemps. Ces informations doivent avant tout être comprises (et donc données dans la langue des migrants). Et elles sont probablement à concevoir davantage comme espace d'identification des aides et des ressources que ces personnes pourront solliciter pour gérer leur vie que comme une véritable assimilation des informations techniques dispensées.

Ces présentations peuvent aussi tendre à valoriser la société d'accueil, en la présentant sous son meilleur jour. Il n'est pas certain que l'absence relative de référence aux problèmes de société qui la traversent (ou leur minimisation) soit de nature à les rendre crédibles. La tendance à présenter la nation comme une, pour mieux la différencier des nouveaux arrivés, conduit assez fréquemment à ignorer les différences qui la constituent (différences générationnelles, de revenus, régionales, religieuses, politiques, anthropologiques...) et à privilégier un discours d'identité nationale, alors qu'il est bien connu que l'identité est une construction historique et que plusieurs conceptions antagonistes de l'identité ont cours dans un même espace politique

**Merci de citer ce texte comme suit:**

“Conseil de l'Europe / Unité des Politiques linguistiques (Strasbourg) – Projet ILMA : [www.coe.int/lang-migrants/fr](http://www.coe.int/lang-migrants/fr)”

## *Former*

Il serait donc assez vain de juger de l'adhésion aux valeurs démocratiques fondamentales des sociétés d'accueil sur la seule base de l'acquisition de connaissances factuelles ou fonctionnelles. Et tout aussi naïf de penser qu'un discours « national » peut être de nature à susciter l'adhésion morale à des valeurs sociétales, parfois nouvelles. En fait, il convient de souligner que ces formations ne peuvent en aucune manière ambitionner de remplacer la prise de conscience interculturelle, comme produit d'une éducation ou d'une expérience. Celle-ci a certes une pertinence pour les personnes migrantes, mais elle est tout aussi indispensable à l'ensemble de la société qui doit (ré) apprendre à accepter, de manière ouverte et critique, d'autres différences que celles qui, héritées, constituent son identité multiple et en devenir. L'éducation interculturelle poursuit de telles finalités éducatives et elle déborde donc largement du cadre limité des formations pour les personnes migrantes où elle a cependant un rôle fondamental et irremplaçable à jouer.

JCB

## Documents complémentaires

- *Livre blanc sur le dialogue interculturel « Vivre ensemble dans l'égalité dignité »*, Conseil de l'Europe, 2008
- Document d'orientation: *Les langues dans les politiques d'intégration des migrants adultes*, 2008 - Jean-Claude Beacco
- *Rapport d'enquête : Maîtrise de la langue pour les migrants adultes dans les Etats membres du Conseil de l'Europe* (2011). Claire Extramiana, Piet van Avermaet